

Compte rendu de la séance du 11 avril 2022

Présents : Claude ALLOUCHERY, Réjane BERTELOOT, José CHEVALIER, Christophe FAUQUEMBERGUE, Marie-Josèphe GRESSIER, Serge LAVOGEZ, Mickaël LEFEBVRE, Annie LELEU, Miguel DURIEZ, Christine REGNIER

Absents ayant donné procuration : Claudie FEUILLET, Jérémie LAMORILLE.

Absents non-excusés : Nathalie RUCKEBUSCH

Secrétaire(s) de la séance: Miguel DURIEZ

Ordre du jour:

- Vote du compte de gestion, du compte administratif 2021 ;
- Vote du Budget Primitif 2022 ;
- Vote des taxes ;
- Décision suite à la démission d'une adjointe ;
- Questions diverses.

Délibérations du conseil:

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - COMPTE DE GESTION 2021:

Monsieur ALLOUCHERY Claude est désigné président. Il présente à l'assemblée le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats de la manière suivante :

En fonctionnement :

Résultats reportés : + 719 611.13 €

Part affecté à l'investissement : -14 049.70 €

opérations de l'exercice : Dépenses : 301 926.81 €

Recettes : 448 706.44 €

Résultat de clôture : + 852 341.06 €

En investissement :

Résultats reportés : - 14 079.70 €

Opérations de l'exercice : Dépenses : 354 600.67 €

Recettes : 47 471.78 €

Résultat de clôture : - 321 178.59 €

Lors du vote, Monsieur le Maire sort de la mairie et ne prend pas part au vote.

Monsieur le Président fait part à l'assemblée de l'affectation des résultats :

Au compte 1068 = 321 178.59€

Au compte 002 = excédent de fonctionnement reporté : 531 162.47 €

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion, le compte administratif 2021 et l'affectation des résultats.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de budget 2021 suivant :

- En section de fonctionnement :

LES DEPENSES :

011 - Charges de gestion générale	138 800 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	151 100 €
014 - Atténuation de produits	2 000 €
022 - Dépenses imprévues	20 000 €
023 - Virement à la section d'investissement	532 497.47 €
65 - Autres charges de gestion courante	92 850 €
66 - Charges d'intérêts des emprunts	15 000 €
67 - Charges exceptionnelles	2 500 €
TOTAL =	959 747.47 €

LES RECETTES :

002 - Résultat de fonctionnement	531 162.47 €
013 - Atténuation des charges	500 €
70 - Redevances et Droit des services périscolaires	14 950 €
73 - Impôts et taxes	228 469 €
74 - Dotation forfaitaire	167 661 €
75 - Revenus des immeubles	16 005 €
77 - Libéralités reçues	1 000 €
TOTAL =	959 747.47 €

- En section d'investissement :

LES DEPENSES :

00 - Financières	31 500 €
000 - Non individualisées	773 033.47€
001 - Solde d'exécution section d'investissement	321 178.59 €
TOTAL =	1 125 712.06 €

LES RECETTES :

00 - Financières	328 178.59 €
000 - Non individualisées	265 036 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	532 497.47 €
TOTAL =	1 125 712.06 €

Après discussion, le conseil municipal approuve ce budget 2022.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022:

L'assemblée, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux et retient donc les taux suivants pour l'année 2022 :

- TAXE SUR LE FONCIER BATI : **39.42 %**
- TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI : **48.65 %**

DEMISSION DE MME LAMBLOT - NOMBRE D'ADJOINTS :

Monsieur le Maire rapelle à l'assemblée que Madame Marion LAMBLOT a souhaité se retirer du conseil municipal. Elle donne sa démission d'adjointe et de conseillère municipale.

Monsieur le Préfet a donné son accord le 31 mars 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la démission de Madame LAMBLOT à compter du 31 mars 2022 et décide de ne pas la remplacer. Le nombre d'adjoints passe donc à 3 au lieu de 4. Les indemnités restent inchangées.

SEANCE LEVEE A 20 H 15

**Le Maire,
Serge LAVOGEZ**



